Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2026

Délibération n° 149-2026 Point 4.9.6.1

Point 4.9.6.1 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de physique et ingénierie proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Les étudiants en DU CMI doivent s'acquitter des droits qui correspondent aux droits nationaux pour les cursus ingénieur. Ces derniers vont connaître à nouveau une hausse pour 2026-2027, ils seront de 630 € (ils étaient de 628 € pour 2025-2026).
Il en résulte que le montant des droits spécifiques des DU CMI est à nouveau impacté pour 2026-2027 et doit être revu à la hausse.
Pour les L1, L2 et L3 : ils s'élèveront à 372 € (au lieu de 370 €) et pour les M1 et M2 à 295 € (au lieu de 294 €).

Validation en conseil de composante : 16 avril 2026

La CFVU du 30 juin a approuvé avec 19 voix pour et 14 abstentions.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de physique et ingénierie proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Sciences, techniques, santé					
PHY	DU Cursus Master en Ingénierie Systèmes Electroniques et Micro-Electroniques (CMI SEME)				Augmentation mécanique due à l'augmentation des droits des diplôme nationaux
PHY	1er année	L	370	372	
PHY	2ème année	L	370	372	
PHY	3ème année (ouverture)	L	370	372	
PHY	4ème année	M	294	295	
PHY	5ème année	M	294	295	
PHY	DU Cursus Master en Ingénierie Mécatronique, Energie et Systèmes Intelligents (CMI MESI)				Augmentation mécanique due à l'augmentation des droits des diplôme nationaux
PHY	1er année	L	370	372	
PHY	2ème année	L	370	372	
PHY	3ème année	L	370	372	
PHY	4ème année	M	294	295	
PHY	5ème année	M	294	295	
PHY	DU Magistère de Physique Fondamentale				
PHY	1A	L	0	0	
PHY	2A	M	0	0	
PHY	3A	M	0	0	
	Magistère de Sciences des Matériaux				Ouverture 2026/2027
	1A	L		116	
PHY	DU Préparation à l'agrégation de physique (niveau Master)	M	0	0	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☒ SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : Faculté de physique et ingénierie
Dénomination du DU : Magistère de Physique Fondamentale de Strasbourg
Date d'approbation par le Conseil de composante : 16 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Aucun partenariat

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Aucun partenariat

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 0

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : 1ère année du DU adossée à la 3ème année de la Licence de physique parcours Mathématiques et Physique Approfondies (MPA-mag) ; 2ème année du DU adossée aux deux parcours de la 1ère année du Master de physique (parcours Recherche et parcours Agrégation) ; 3ème années du DU adossée sur les parcours Recherche et, depuis l'année universitaire 2021-2022, également Agrégation de la 2ème année du Master de physique.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0h
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale 1ère année DU MdPF	37	0	0
Formation Initiale 2ème année DU MdPF	26	0	0
Formation Initiale 3ème année DU MdPF	30	0	0
Formation Continue (1ère, 2ème, 3ème année DU MdPF)	0	0	0

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	0	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat :
Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence soit avec le master de Physique.
Il n'y a pas de création de groupes (CM, CI, TD, TP) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et ceci pour toutes les années du DU.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Le magistère MdPF a démarré l'année universitaire 2014-2015. Dans le graphe récapitulatif ci-dessous, nous indiquons à la fois les étudiants ayant réussis le magistère (Réussite Magistère) et aussi ceux ayant validés le Master de Physique (Réussite MdPF + Master). Les données Agrégés + certifiés + doctorants correspondent aux étudiants entrés en Magistère et sortant en thèse ou ayant réussis un concours de l'enseignement.

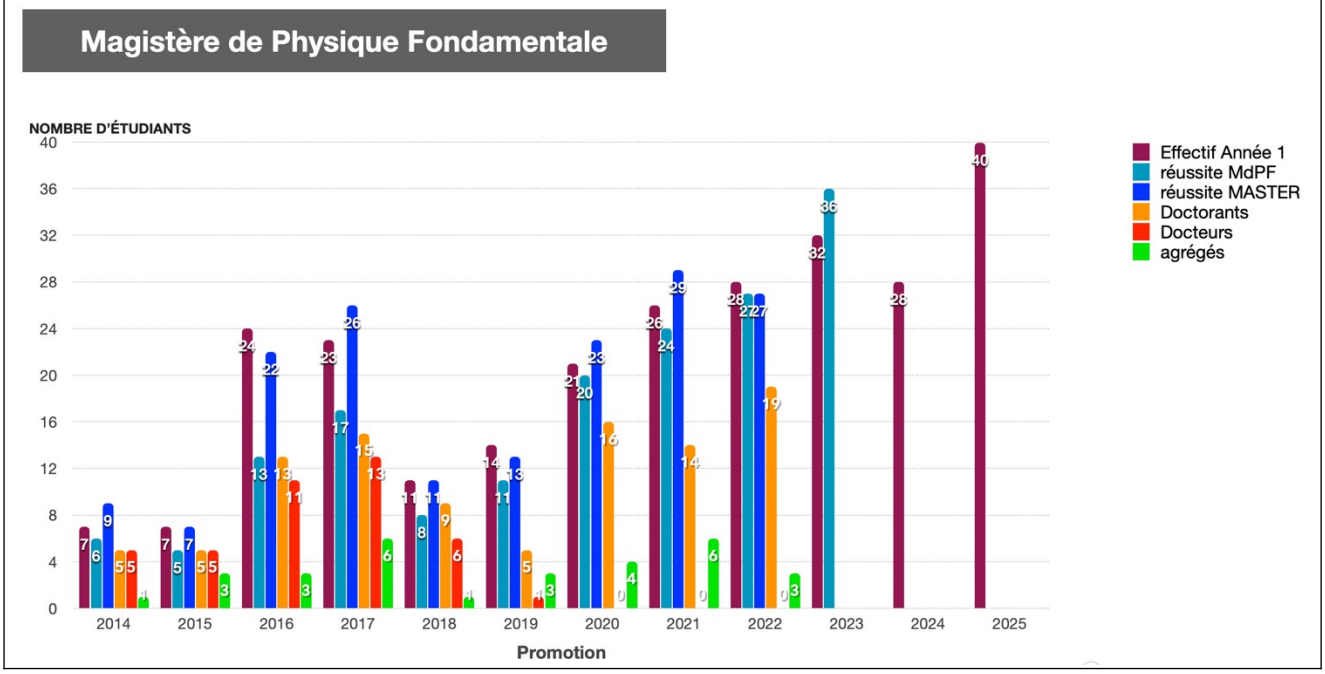

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale 1ère année DU MdPF	40	0
Formation Initiale 2ème année DU MdPF	35	0
Formation Initiale 3ème	30	0

année DU MdPF		
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)		0	0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER
Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
1ÈRE ANNÉE DU MDPF	0	APOGEE PY4EU1
2EME ANNEE DU MDPF	0	APOGEE PY4EU2
3EME ANNEE DU MDPF	0	APOGEE PY4EU3

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :
Pas de droits spécifiques demandés : les étudiants acquittent uniquement les droits de bases pour un diplôme supplémentaire (tarifs 2025/26) : 118 euros pour l'année de licence et 166 euros pour chaque année de master.

1ère année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale en L3 Physique parcours MPA-Mag et en inscription secondaire en 1ère année du magistère. La 3ème année du parcours MPA-Mag est intégralement mutualisée avec la 3ème année de la licence de physique parcours physique fondamentale.
2ème année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale en M1 Physique Parcours « Recherche » ou Parcours « Agrégation » et en inscription secondaire en 2ème année de magistère.
3ème année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale dans un des parcours de la 2ème année du master de physique et en inscription secondaire en 3ème année du magistère. Cette 3ème année laisse la possibilité aux étudiants du magistère de suivre un M2 recherche dans une autre université que l'UNISTRA, avec l'accord des responsables du magistère. Dans ce cas, ils sont inscrits en inscription principale en 3ème année du DU MdPF.

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

■ **SANS modification** ☐ AVEC modification

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie
Dénomination du DU : : Préparation à l'agrégation de physique (niveau Master)
Date d'approbation par le Conseil de composante : 16 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Aucune modification demandée

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **0**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Oui**
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **Master Physique, Parcours Préparation à l'Agrégation M2**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	0	0	0
Formation Continue	6	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	0	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		0
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat :
Tous les enseignements sont mutualisés avec la 2ème année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique ».
Il n'y a pas de création de groupes (TD, TP, CM, CI) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et qui suivent les mêmes enseignements que les étudiants du M2 Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique ».

Année universitaire 2018-19 : 6 étudiants inscrits au DU : 4 admissibles au concours externe de l'agrégation de physique, 3 admis au concours de l'agrégation (en stage) ; 1 admis au concours spécial docteur de l'agrégation de physique ; 1 admis au CAPES Physique Chimie.
Année universitaire 2019-20 : 4 étudiants inscrits au DU : 4 admissibles au concours externe de l'agrégation de physique, 1 admise au concours de l'agrégation (en M2 recherche pour l'année 2020-21) tous les autres candidats admis au concours du CAPES Physique-Chimie
Année universitaire 2020-21 : 3 étudiants inscrits au DU ; 1 admise au concours de l'agrégation (fonctionnaire stagiaire en cours), 1 admis au CAPES Physique Chimie (fonctionnaire stagiaire en cours) le 3ème recommence la préparation.
Année universitaire 2021-22 : 3 étudiants inscrits au DU ; 1 admis au concours de l'agrégation de physique (en stage), 1 admis au concours spécial docteur de l'agrégation de physique (en stage).
Année universitaire 2022-23 : 1 étudiante inscrite au DU ; 1 admis au concours de l'agrégation de physique (en stage)
Année universitaire 2023-24 : 1 étudiante inscrite au DU , non admissible aux écrits du concours
Année universitaire 2024-25 : 5 étudiants inscrits au DU , 3 admis au concours de l'agrégation de physique (en stage)
Année universitaire 2025-26 : 6 étudiants inscrits au DU , les résultats au concours ne sont pas connus.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	0	0
Formation Continue	4	0
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0

Autres dépenses*	0		0
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ **MASTER** ■

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
PRÉPARATION À L'AGRÉGATION DE PHYSIQUE	0	Apogee : PY1D5

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ☐ou **NON** ■

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Enseignements identiques à ceux suivis par les étudiants de la 2ème année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique », sans augmentation du nombre de groupes (TD, TP, …)
Pas de droits spécifiques demandés : les étudiants acquittent uniquement les droits de bases (243 euros pour l'année universitaire 2020-21)
Le DU permet aux étudiants en Formation Continue ou ayant déjà validé le M2 de (re)préparer le concours de l'agrégation de physique.

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification ☒AVEC modification

Composante : **Faculté de Physique et Ingénierie**
Dénomination du DU : **Cursus Master en Ingénierie Mécatronique, Energie et Systèmes Intelligents (CMI MESI)**
Date d'approbation par le Conseil de composante : **16 avril 2026**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Il est à noter que les deux premières années du CMI SEME (anciennement MNE), accrédité par le réseau Figure depuis mai 2014, sont quasi identiques à celles du CMI MESI (anciennement ME). Sur les cinq années de ces deux DU CMI, seuls deux enseignements spécifiques, pris en charge par les inscriptions aux DU, diffèrent. Les autres enseignements non communs relèvent des filières supports et n'entraînent pas de coût supplémentaire. Ainsi, le coût de ces deux DU est quasi totalement mutualisé.

Pour l'année 2026-2027, aucune modification de maquette spécifique aux DU CMI SEME et MESI n'est à recenser. Les ajustements marginaux réalisés l'année précédente se sont révélés efficaces et ont permis de corriger les quelques dysfonctionnements constatés les années antérieures. Quelques modifications mineures (MECC et changement d'intitulé) sont néanmoins à signaler :

1) modification des MECC du CMI MESI concernant le module de compatibilité électromagnétique (CEM) en CMI5, afin d'intégrer un examen final en lieu et place d'une restitution de rapport (harmonisation avec le parcours SEME).

2) modification des MECC du CMI SEME pour intégrer le mode d'évaluation du travail en entreprise pour les étudiants apprentis du master SEME (CMI4 et CMI5). En effet, ce master étant ouvert à l'apprentissage depuis la rentrée 2025, il a fallu intégrer ce cas dans le DU CMI ;

3) modification de l'intitulé de la matière « Projet intégrateur partie 2 » en CMI5 MESI, remplacé par « Complément au projet intégrateur (FI) : étude bibliographique ou (FA) : mission en entreprise », afin de s'adapter à l'intégration de l'apprentissage dans le CMI MESI et de distinguer clairement les activités relevant de la formation initiale et celles relevant de la formation en apprentissage.

Dans le cadre de la réduction du volume horaire de l'offre de formation demandée par l'Université, les maquettes des parcours supports (Licence SPI, Master SEME et Master MESI) ont-elles subi des modifications en ce sens, venant de fait modifier les enseignements suivis par les étudiants CMI.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Aucun partenariat**
Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Les coûts des DU CMI SEME et MESI sont totalement mutualisés au niveau de la faculté de physique et ingénierie. Certaines UE sont aussi mutualisées avec les deux CMI de l'UFR Mathématique et Informatique. En tenant compte de cela, pour des effectifs où toutes les années sont ouvertes avec 1 à 2 groupes de projets par année, le coût des 5 années des DU CMI SEME et MESI est en moyenne d'environ 14 k€. D'autre part, nous avons actuellement près de 30% de boursiers (28% en 2025-26) qui sont exonérés des frais d'inscription. Pour ce qui est des droits spécifiques revenant à la composante, ils s'élèvent à 370 € sur les 3 premières années et 294 € sur les deux dernières. Ainsi, en tenant compte de cela, il est nécessaire d'avoir 12 étudiants par année sur les deux CMI SEME et MESI pour être à l'équilibre, soit 6 étudiants par CMI par année. A noter que pour l'année 2025-2026, malgré un taux de boursiers (exonérés de frais de scolarité) en nette augmentation passant de 18 à 28 %, les deux CMI ont été en équilibre avec un léger excédent de 413 €. Cela est dû en grande partie à l'amélioration des effectifs de la première année du CMI en quantité et en qualité grâce à un appel par bloc des candidats. Pour l'année 2026-2027, l'excédent prévisionnel serait de 2605 €. Ce qui permettrait de couvrir les coûts du matériel nécessaire à la réalisation des projets étudiants.

Il est à noter que depuis la création du CMI MNE (SEME actuellement) en 2014, la faculté de Physique et Ingénierie s'est engagée à couvrir le déficit sur ses fonds propres durant les années hors équilibre. Ce qui représente un gage de sécurité si jamais les effectifs sont amenés à diminuer pour une raison ou une autre comme c'était le cas durant la crise COVID. Les fonds propres de la faculté proviennent essentiellement de l'apprentissage. Actuellement, les étudiants des deux CMI MESI et SEME ont accès à l'apprentissage à partir du M1 donc contribuent à la constitution desdits fonds. Cette année notamment, 4 étudiants CMI suivent leur master respectif en apprentissage.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **OUI**
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le DU CMI MESI est adossé au parcours Mécatronique de la Licence mention Science Pour L'Ingénieur (sur ses 3 premières années) et au parcours Mécatronique, Energie et Systèmes Intelligents du Master mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique, ces deux parcours support étant portés par la Faculté de Physique et Ingénierie.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

Pour l'année 2026-2027, on compte 296,5 HeqTD sur l'ensemble des 5 années des DU CMI MESI qui ne sont pas adossées à une licence ou un master. La quasi-totalité de ces heures est mutualisée avec le DU CMI SEME (283,66 HeqTD) soit près de 96 %.

1. Bilan de l'année écoulée (2025-2026, incluant les deux DU CMI)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
L1-CMI-SEME	11		4
L2-CMI-SEME	4		1
L3-CMI-SEME	2		0
M1-CMI-SEME	6		2
M2-CMI-SEME	3		0
Effectif total DU CMI SEME	**26**		**7**
L1-CMI-MESI	14		4
L2-CMI-MESI	2		0
L3-CMI-MESI	5		1
M1-CMI-MESI	2		2
M2-CMI-MESI	4		1
Effectif total DU CMI MESI	**27**		**8**
TOTAL DU CMI	**53**		**15**

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52 €

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	**12 887,33 €**	Droits spécifiques : *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	**13 300 €**
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * (Budget propre de la Faculté P&I)	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		**412,67 €**	

*A préciser :

Commentaire du résultat : Le tableau donné en annexe détaille les coûts pour l'année 2025-2026.
Le montant excédentaire sert à l'achat de consommables pour les projets étudiants.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Depuis l'année 2021-22, la faculté de physique et ingénierie procède à l'évaluation des enseignements de la L1 au M2 de l'ensemble des formations supports et des cours spécifiques CMI. L'évaluation pour l'année 2025-2026 est en cours. Les conseils de perfectionnement (CP) s'appuient sur ces évaluations. Nous avons cette année, réalisé un conseil de perfectionnement pour le CMI-MESI et le CMI-SEME, le lundi 13 octobre 2025 (compte-rendu téléchargeable ici : lien). De ce conseil de

perfectionnement, il en ressort une satisfaction générale des étudiants, mais également des acteurs du monde socio-professionnel présents, soulignant notamment les compétences renforcées par le DU CMI (connaissance des entreprises, travail en projet…). Certains points perfectibles sont néanmoins relevés, dont notamment des emplois du temps complexes et chargés (surtout en Master). En lien avec les formations supports (et les conseils de perfectionnement de ces derniers), des ajustements à la marge ont été effectués.

En termes d'évaluation des formations, le taux de participation n'est pas optimal, mais augmente grâce notamment à des rappels réguliers et des incitations auprès des étudiants, rappelant l'importance de cette démarche dans le but d'améliorer continuellement la formation. À la suite des retours de ces évaluations, des ajustements mineurs ont été discutés lors du conseil de perfectionnement évoqué précédemment et mis en place pour l'année en cours.

En L1 : Pour l'année 2024-2025, nous avions 14 inscrits en L1-CMI. Sur ces 14 étudiants, seul 6 ont pu valider leur année et leur CMI (42 %), les résultats dans les matières du parcours support n'étaient pas très bons, ce qui explique ce fort taux d'échec. Cependant, cette année (2025-2026), nous avons 25 inscrits en L1 CMI SEME et MESI (11 en SEME et 14 en MESI). Il est à souligner que depuis cette année nous avons adopté une technique d'appel par blocs des candidats. Cette dernière est proposée par la plateforme parcoursup et consiste à l'appel d'un nombre largement supérieur aux capacités de la formation (pour cette année, il nous a été autorisé d'appeler 100 candidats pour 30 places disponible). Cela a permis non seulement d'améliorer le recrutement quantitativement mais aussi qualitativement puisque sur les 25 étudiants inscrits, 23 étaient réellement présents au S1. De plus, 20 étudiants ont validé leur S1 avec des résultats prometteurs (80 %). Nous comptons continuer à recruter de la même manière pour les années à venir, espérant que le résultat sera équivalent voire meilleur.

A noter que le nombre de candidatures sous Parcoursup est en hausse ces dernières années avec 394 candidatures pour 2025-26 en CMI MESI contre 337 en 2024-25, 294 en 2023-24 et 222 en 2022-23. On note la même tendance pour le CMI SEME (232 candidatures pour 2025-26, 227 en 2024-25, 173 en 2023-24 et 155 en 2022-23). Cette augmentation aidera à maintenir la stabilité du nombre de L1 CMI.

En L2 : En L2 CMI MESI, 7 étudiants étaient inscrits dans cette année du DU en 2024-2025. Parmi ces étudiants, 5 ont validé sans encombre leur 2ème année de licence ainsi que le CMI2. Un étudiant n'ayant pas validé les socles CMI ne fait plus partie des effectifs, et un second a décidé d'arrêter sa licence pour se reconvertir dans une carrière aéronautique.

En L3 : En L3 CMI MESI, 3 étudiants étaient inscrits. Tous les trois ont validé l'année de licence ainsi que le CMI et ont ensuite pu intégrer le Master MESI. Cependant, une étudiante a décidé de quitter le CMI en début d'année suivante afin de consacrer son temps à la recherche d'une alternance selon ses souhaits.

En M1 : En M1 CMI MESI, 4 étudiants suivaient le M1 MESI et le DU CMI. Il est à noter qu'un de ces étudiants est également apprenti. Tous ont validé l'année de Master et le CMI et disposent également de l'ensemble des prérequis (stage, mobilité, certification anglaise…) pour prétendre au DU et à la labélisation l'année suivante.

En M2 : En 2024-2025, nous avions 3 étudiants inscrits en M2 CMI MESI. Tous les trois ont validé leur Master, ainsi que leur DU CMI. Tous 3 ont donc été labélisés et ont achevé leur cursus CMI dans son intégralité.

Enfin, notons que lorsque nous rédigeons ce document, les résultats obtenus par les étudiants CMI lors du premier semestre de l'année 2025-2026 sont très positifs. En effet, à l'exception de 3 étudiants en CMI1 MESI, tous valident leur premier semestre et se retrouvent régulièrement dans la partie haute des classements des différentes promotions, nous espérons les voir tous passer en années supérieures.

2. Budget prévisionnel pour l'année 2026-2027 (pour les deux DU)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	**53 étudiants en 1er cycle de CMI** 26 en L1-CMI + 21 en L2-CMI + 6 en L3-CMI **15 étudiants en 2ème cycle de CMI** 7 en M1-CMI + 8 en M2-CMI	370 € en cycle Licence CMI 294 € en cycle Master CMI
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52 €

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	**14 395,33** (sur la base du tableau donné en annexe, en extrapolant les étudiants qui devraient passer logiquement en année supérieure pour calculer le nombre de groupes dans les projets).	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	**14 060€ sur le 1er cycle de CMI :** 53 étudiants en 1er cycle avec 28% de boursiers en L1 (Soit 15 bousiers) → 38 x 370€ = 14 060 € **2 940 € sur le 2ème cycle de CMI :** 15 en 2ème cycle dont 5 boursiers → 10x 294€ = 2 940 € **Total = 17 000€**
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		**2 605 €**	

*A préciser

Le montant excédentaire servira à l'achat de consommables pour les projets étudiants dont le nombre augmentera sensiblement en L2 l'année à venir.

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☒ MASTER ☒

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
1ERE ANNEE DE CMI (L1)	372	Apogee
2EME ANNEE DE CMI (L2)	372	Apogee
3EME ANNEE DE CMI (L3)	372	Apogee
4EME ANNEE DE CMI (M1)	295	Apogee
5EME ANNEE DE CMI (M2)	295	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les effectifs prévisionnels sur l'ensemble des CMI de la faculté PI pour 2026-27 (SEME et MESI) donnés à la section 2 sont basés sur (i) les étudiants qui devraient valider leur année et devraient s'inscrire logiquement en année supérieure, (ii) un recrutement en L1 similaire à celui de l'année 2025-26 et (iii) les étudiants qui intègreront le CMI en cours de L1 (c'est-à-dire au semestre 2 de la L1) ou sur une année autre que la L1, principalement en L2, comme préconisé par la CFVU à la création des DU CMI.

Après avoir atteint l'équilibre pour la première fois depuis l'ouverture du DU CMI (6 ans) cette année (2025-2026), nous devrions être excédentaire l'année prochaine (2026-2027) d'environs 2 605 €. Ces sommes permettront d'améliorer les conditions de réalisation des projets des étudiants. Si ce n'était pas le cas, la faculté de physique et ingénierie s'engage à prendre en charge le déficit sur ses fonds propres comme l'a toujours fait les années précédentes.

Annexe : Coût de l'année 2025-2026

Coût des cours spécifiques des CMI MESE et MESI en 2025-26

Sem.	Intitulé du cours	CM	TD	TP	CI	Nb gp TD/TP	Total eqTD	Coût	Mutualisation des CMI	% SEME	Coût SEME	% MESI	Coût MESI	%PI	Coût PI	%MI	Coût MI	Rmq
S1	Histoire des techniques	24	0	0	0	0	36	1 872,00 €	MESI+SEME	50	936,00 €	50	936,00 €	100,00	1 872,00 €	0	0,00 €	
S1	Projet d'ingénirie : découverte	0	0	4	0	6	16,00	832,00 €	MESI+SEME	50	416,00 €	50	416,00 €	100,00	832,00 €	0,00	0,00 €	
S2	Techniques d'expression professionnelle	6	14	0	0	1	23,00	1 196,00 €	MESI+SEME	50	598,00 €	50	598,00 €	100,00	1 196,00 €	0,00	0,00 €	
S2	Entreprise et son environnement : découverte	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S2	Visite de laboratoire	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	MESI+SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S3	Sciences et risques	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S3	Techniques quantitatives de gestion	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	ISR+ME+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S3	Financement des entreprises	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	ISR+ME+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S4	Droit pour les entreprises	18	0	0	0	0	27,00	1 404,00 €	ISR+IIRVIJ+ME+SEME	16,67	234,00 €	16,67	234,00 €	33,33	468,00 €	66,67	936,00 €	
S4	Projet intégrateur de L2	0	6	0	0	2	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S5	Initiation à l'intelligence artificielle	8	0	16	0	1	22,67	1 178,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours de la L3 ME support
S5	Approfondissement en intelligence artificielle	0	0	8	6	1	12,83	667,33 €	MESI	0	0,00 €	100	667,33 €	100,00	667,33 €	0	0,00 €	
S5	Notions de gestion de projets en entreprise	8	0	0	0	0	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S5	Projet intégrateur de L3 MESI/SEME (partie a)	0	6	0	0	2	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	Projets en commun SEME et MESI
S6	Stage de spécialisation MESI ou SEME	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S7	Economie du savoir et de la connaissance	8	0	0	0	0	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S7	Economie d'entreprise	6	0	0	0	0	9,00	468,00 €	MESI+SEME	50	234,00 €	50	234,00 €	100,00	468,00 €	0	0,00 €	
S7	Projet : Conception d'un processeur sur FPGA	0	0	16	0	1	10,67	554,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	
S7	Travail d'Etude et de Recherche SEME (partie a) SEME	0	11	0	0	2	22,00	1 144,00 €	SEME	100	1 144,00 €	0	0,00 €	100,00	1 144,00 €	0	0,00 €	
S8	Mesure et instrumentation (Labview)	0		12	4	1	13,00	676,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Intelligence artificielle et data mining	0	0	16	4	1	15,67	814,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Gestion et qualité de l'énergie électrique	0	0	8	20	1	30,33	1 577,33 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Testabilité des circuits intégrés	24	8	8	0	1	49,33	2 565,33 €	MESI+SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S9	Compatibilité électromagnétique	8	0	4	0	1	14,67	762,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M2 SEME support
S9	Projet intégrateur de M2 SEME	0	16	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	
S9	Projet intégrateur partie 2	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	MESI	0	0,00 €	100	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 SEME	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	SEME	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 MESI	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	MESI	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
	TOTAL										**6 682,00 €**		**6 205,33 €**		**12 887,33 €**		**936,00 €**	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification ☒ AVEC modification

Composante : **Faculté de Physique et Ingénierie**
Dénomination du DU : **Cursus Master en Ingénierie Systèmes Electroniques et Microélectroniques (CMI SEME)**
Date d'approbation par le Conseil de composante : **16 avril 2026**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Il est à noter que les deux premières années du CMI SEME (anciennement MNE), accrédité par le réseau Figure depuis mai 2014, sont quasi identiques à celles du CMI MESI (anciennement ME), créé et accrédité en 2021. Sur les cinq années de ces deux DU CMI, seuls deux enseignements spécifiques, pris en charge par les inscriptions aux DU, diffèrent. Les autres enseignements non communs relèvent des filières supports et n'entraînent pas de coût supplémentaire. Ainsi, le coût de ces deux DU est quasi totalement mutualisé.

Pour l'année 2026-2027, aucune modification de maquette spécifique aux DU CMI SEME et MESI n'est à recenser. Les ajustements marginaux réalisés l'année précédente se sont révélés efficaces et ont permis de corriger les quelques dysfonctionnements constatés les années antérieures. Quelques modifications mineures (MECC et changement d'intitulé) sont néanmoins à signaler :

1) modification des MECC du CMI MESI concernant le module de compatibilité électromagnétique (CEM) en CMI5, afin d'intégrer un examen final en lieu et place d'une restitution de rapport (harmonisation avec le parcours SEME).

2) modification des MECC du CMI SEME pour intégrer le mode d'évaluation du travail en entreprise pour les étudiants apprentis du master SEME (CMI4 et CMI5). En effet, ce master étant ouvert à l'apprentissage depuis la rentrée 2025, il a fallu intégrer ce cas dans le DU CMI ;

3) modification de l'intitulé de la matière « Projet intégrateur partie 2 » en CMI5 MESI, remplacé par « Complément au projet intégrateur (FI) : étude bibliographique ou (FA) : mission en entreprise », afin de s'adapter à l'intégration de l'apprentissage dans le CMI MESI et de distinguer clairement les activités relevant de la formation initiale et celles relevant de la formation en apprentissage.

Dans le cadre de la réduction du volume horaire de l'offre de formation demandée par l'Université, les maquettes des parcours supports (Licence SPI, Master SEME et Master MESI) ont subi des modifications en ce sens, venant de fait modifier les enseignements suivis par les étudiants CMI.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Les coûts des DU CMI SEME et MESI sont totalement mutualisés au niveau de la faculté de physique et ingénierie. Certaines UE sont aussi mutualisées avec les deux CMI de l'UFR Mathématique et Informatique. En tenant compte de cela, pour des effectifs où toutes les années sont ouvertes avec 1 à 2 groupes de projets par année, le coût des 5 années des DU CMI SEME et MESI est en moyenne d'environ 14 k€. D'autre part, nous avons actuellement près de 30% de boursiers (28% en 2025-26) qui sont exonérés des frais d'inscription. Pour ce qui est des droits spécifiques revenant à la composante, ils s'élèvent à 370 € sur les 3 premières années et 294 € sur les deux dernières. Ainsi, en tenant compte de cela, il est nécessaire d'avoir 12 étudiants par année sur les deux CMI SEME et MESI pour être à l'équilibre, soit 6 étudiants par CMI par année. A noter que pour l'année 2025-2026, malgré un taux de boursiers (exonérés de frais de scolarité) en nette augmentation passant de 18 à 28 %, les deux CMI ont été en équilibre avec un léger excédent de 413 €. Cela est dû en grande partie à l'amélioration des effectifs de la première année du CMI en quantité et en qualité grâce à un appel par bloc des candidats. Pour l'année 2026-2027, l'excédent prévisionnel serait de 2605 €. Ce qui permettrait de couvrir les coûts du matériel nécessaire à la réalisation des projets étudiants.

Il est à noter que depuis la création du CMI MNE (SEME actuellement) en 2014, la faculté de Physique et Ingénierie s'est engagée à couvrir le déficit sur ses fonds propres durant les années hors équilibre. Ce qui représente un gage de sécurité si jamais les effectifs sont amenés à diminuer pour une raison ou une autre comme c'était le cas durant la crise COVID. Les fonds propres de la faculté proviennent essentiellement de l'apprentissage. Actuellement, les étudiants des deux CMI MESI et SEME ont accès à l'apprentissage à partir du M1 donc contribuent à la constitution desdits fonds. Cette année notamment, 4 étudiants CMI suivent leur master respectif en apprentissage.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **OUI**
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le DU CMI SEME est adossé au parcours Système Electronique de la Licence mention Science Pour L'Ingénieur (sur ses 3 premières années) et au parcours Systèmes Electronique et Microélectronique du Master mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique, ces deux parcours support étant portés par la Faculté de Physique et Ingénierie.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

Pour l'année 2026-2027, on compte 326,67 HeqTD sur l'ensemble des 5 années des DU CMI SEME qui ne sont pas adossées à une licence ou un master. La quasi-totalité de ces heures est mutualisée avec le DU CMI MESI (283,66 HeqTD) soit près de 87 %.

1. Bilan de l'année écoulée (2025-2026, incluant les deux DU CMI)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
L1-CMI-SEME	11		4
L2-CMI-SEME	4		1
L3-CMI-SEME	2		0
M1-CMI-SEME	6		2
M2-CMI-SEME	3		0
Effectif total DU CMI SEME	**26**		**7**
L1-CMI-MESI	14		4
L2-CMI-MESI	2		0
L3-CMI-MESI	5		1
M1-CMI-MESI	2		2
M2-CMI-MESI	4		1
Effectif total DU CMI MESI	**27**		**8**
TOTAL DU CMI	**53**		**15**

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52 €

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	**12 887,33 €**	Droits spécifiques : *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	**13 300 €**
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * (Budget propre de la Faculté P&I)	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		**412,67 €**	

*A préciser :

Commentaire du résultat : Le tableau donné en annexe détaille les coûts pour l'année 2025-2026.
Le montant excédentaire sert à l'achat de consommables pour les projets étudiants.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Depuis l'année 2021-22, la faculté de physique et ingénierie procède à l'évaluation des enseignements de la L1 au M2 de l'ensemble des formations supports et des cours spécifiques CMI. L'évaluation pour l'année 2025-2026 est en cours. Les conseils de perfectionnement (CP) s'appuient sur ces évaluations. Nous avons cette année, réalisé un conseil de perfectionnement pour le CMI-MESI et le CMI-SEME, le lundi 13 octobre 2025 (compte-rendu téléchargeable ici : lien). De ce conseil de

perfectionnement, il en ressort une satisfaction générale des étudiants, mais également des acteurs du monde socio-professionnel présents, soulignant notamment les compétences renforcées par le DU CMI (connaissance des entreprises, travail en projet…). Certains points perfectibles sont néanmoins relevés, dont notamment des emplois du temps complexes et chargés (surtout en Master). En lien avec les formations supports (et les conseils de perfectionnement de ces derniers), des ajustements à la marge ont été effectués.

En termes d'évaluation des formations, le taux de participation n'est pas optimal, mais augmente grâce notamment à des rappels réguliers et des incitations auprès des étudiants, rappelant l'importance de cette démarche dans le but d'améliorer continuellement la formation. À la suite des retours de ces évaluations, des ajustements mineurs ont été discutés lors du conseil de perfectionnement évoqué précédemment et mis en place pour l'année en cours.

En L1 : Pour l'année 2024-2025, nous avions 14 inscrits en L1-CMI. Sur ces 14 étudiants, seul 6 ont pu valider leur année et leur CMI (42 %), les résultats dans les matières du parcours support n'étaient pas très bons, ce qui explique ce fort taux d'échec. Cependant, cette année (2025-2026), nous avons 25 inscrits en L1 CMI SEME et MESI (11 en SEME et 14 en MESI). Il est à souligner que depuis cette année nous avons adopté une technique d'appel par blocs des candidats. Cette dernière est proposée par la plateforme parcoursup et consiste à l'appel d'un nombre largement supérieur aux capacités de la formation (pour cette année, il nous a été autorisé d'appeler 100 candidats pour 30 places disponibles). Cela a permis non seulement d'améliorer le recrutement quantitativement mais aussi qualitativement puisque sur les 25 étudiants inscrits, 23 étaient réellement présents au S1. De plus, 20 étudiants ont validé leur S1 avec des résultats prometteurs (80 %). Nous comptons continuer à recruter de la même manière pour les années à venir, espérant que le résultat sera équivalent voire meilleur.

A noter que le nombre de candidatures sous Parcoursup est en hausse ces dernières années avec 232 candidatures pour 2025-26 en CMI SEME contre 227 en 2024-25, 173 en 2023-24 et 155 en 2022-23. On note la même tendance pour le CMI MESI (394 candidatures pour 2025-26, 337 en 2024-25, 294 en 2023-24 et 222 en 2022-23). Cette augmentation aidera à maintenir la stabilité du nombre de L1 CMI.

En L2 : En L2 CMI SEME, seul 3 étudiants étaient inscrits. Deux d'entre eux ont validé leur année ainsi que leur CMI. Le troisième, défaillant a redoublé son année et ne fait donc plus partie des effectifs CMI.

En L3 : En L3 CMI SEME, 6 étudiants étaient inscrits. Tous les 6 ont validés leur année et poursuivent en M1 SEME. Il est à noter, que parmi ces étudiants, l'une d'entre elle a décroché un apprentissage pour 2 ans, devenant ainsi la première étudiante CMI à suivre l'intégralité du master SEME en alternance.

En M1 : En M1 CMI SEME, les 3 étudiants inscrits en CMI ont tous validés leur année de master et leur CMI. Ils disposent de plus de tous les prérequis pour obtenir leur label et le DU CMI l'année prochaine. Deux d'entre eux poursuivent également en M2 SEME en apprentissage. L'un en laboratoire, le second en entreprise.

En M2 : En 2024-2025, aucun n'étudiant n'était inscrit en M2 CMI pour le master SEME. Il s'agit effectivement de la promotion fondée à l'ouverture du CMI MESI, ayant captée un certain nombre d'étudiants depuis son ouverture.

Enfin, notons que lorsque nous rédigeons ce document, les résultats obtenus par les étudiants CMI lors du premier semestre de l'année 2025-2026 sont très positifs. En effet, à l'exception d'un étudiant en CMI1

SEME, tous valident leur premier semestre et se retrouvent régulièrement dans la partie haute des classements des différentes promotions.

2. Budget prévisionnel pour l'année 2026-2027 (pour les deux DU)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	**53 étudiants en 1er cycle de CMI** 26 en L1-CMI + 21 en L2-CMI + 6 en L3-CMI **15 étudiants en 2ème cycle de CMI** 7 en M1-CMI + 8 en M2-CMI	370 € en cycle Licence CMI 294 € en cycle Master CMI
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52 €

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	**14 395,33** (sur la base du tableau donné en annexe, en extrapolant les étudiants qui devraient passer logiquement en année supérieure pour calculer le nombre de groupes dans les projets).	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	**14 060€ sur le 1er cycle de CMI :** 53 étudiants en 1er cycle avec 28% de boursiers en L1 (Soit 15 bousiers) → 38 x 370€ = 14 060 € **2 940 € sur le 2ème cycle de CMI :** 15 en 2ème cycle dont 5 boursiers → 10x 294€ = 2 940 € **Total = 17 000€**
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		**2 605 €**	

*A préciser

Le montant excédentaire servira à l'achat de consommables pour les projets étudiants dont le nombre augmentera sensiblement en L2 l'année à venir.

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☒ MASTER ☒

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
1ERE ANNEE DE CMI (L1)	372	Apogee
2EME ANNEE DE CMI (L2)	372	Apogee
3EME ANNEE DE CMI (L3)	372	Apogee
4EME ANNEE DE CMI (M1)	295	Apogee
5EME ANNEE DE CMI (M2)	295	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les effectifs prévisionnels sur l'ensemble des CMI de la faculté PI pour 2026-27 (SEME et MESI) donnés à la section 2 sont basés sur (i) les étudiants qui devraient valider leur année et devraient s'inscrire logiquement en année supérieure, (ii) un recrutement en L1 similaire à celui de l'année 2025-26 et (iii) les étudiants qui intègreront le CMI en cours de L1 (c'est-à-dire au semestre 2 de la L1) ou sur une année autre que la L1, principalement en L2, comme préconisé par la CFVU à la création des DU CMI.

Après avoir atteint l'équilibre pour la première fois depuis l'ouverture du DU CMI (6 ans) cette année (2025-2026), nous devrions être excédentaire l'année prochaine (2026-2027) d'environ 2 605 €. Ces sommes permettront d'améliorer les conditions de réalisation des projets des étudiants. Si ce n'était pas le cas, la faculté de physique et ingénierie s'engage à prendre en charge le déficit sur ses fonds propres comme l'a toujours fait les années précédentes.

Annexe : Coût de l'année 2025-2026

Coût des cours spécifiques des CMI MESE et MESI en 2025-26

Sem.	Intitulé du cours	CM	TD	TP	CI	Nb gp TD/TP	Total eqTD	Coût	Mutualisation des CMI	% SEME	Coût SEME	% MESI	Coût MESI	%PI	Coût PI	%MI	Coût MI	Rmq
S1	Histoire des techniques	24	0	0	0	0	36	1 872,00 €	MESI+SEME	50	936,00 €	50	936,00 €	100,00	1 872,00 €	0	0,00 €	
S1	Projet d'ingénirie : découverte	0	0	4	0	6	16,00	832,00 €	MESI+SEME	50	416,00 €	50	416,00 €	100,00	832,00 €	0,00	0,00 €	
S2	Techniques d'expression professionnelle	6	14	0	0	1	23,00	1 196,00 €	MESI+SEME	50	598,00 €	50	598,00 €	100,00	1 196,00 €	0,00	0,00 €	
S2	Entreprise et son environnement : découverte	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S2	Visite de laboratoire	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	MESI+SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S3	Sciences et risques	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S3	Techniques quantitatives de gestion	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	ISR+ME+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S3	Financement des entreprises	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	ISR+ME+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S4	Droit pour les entreprises	18	0	0	0	0	27,00	1 404,00 €	ISR+IIRVIJ+ME+SEME	16,67	234,00 €	16,67	234,00 €	33,33	468,00 €	66,67	936,00 €	
S4	Projet intégrateur de L2	0	6	0	0	2	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S5	Initiation à l'intelligence artificielle	8	0	16	0	1	22,67	1 178,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours de la L3 ME support
S5	Approfondissement en intelligence artificielle	0	0	8	6	1	12,83	667,33 €	MESI	0	0,00 €	100	667,33 €	100,00	667,33 €	0	0,00 €	
S5	Notions de gestion de projets en entreprise	8	0	0	0	0	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S5	Projet intégrateur de L3 MESI/SEME (partie a)	0	6	0	0	2	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	Projets en commun SEME et MESI
S6	Stage de spécialisation MESI ou SEME	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S7	Economie du savoir et de la connaissance	8	0	0	0	0	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S7	Economie d'entreprise	6	0	0	0	0	9,00	468,00 €	MESI+SEME	50	234,00 €	50	234,00 €	100,00	468,00 €	0	0,00 €	
S7	Projet : Conception d'un processeur sur FPGA	0	0	16	0	1	10,67	554,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	
S7	Travail d'Etude et de Recherche SEME (partie a) SEME	0	11	0	0	2	22,00	1 144,00 €	SEME	100	1 144,00 €	0	0,00 €	100,00	1 144,00 €	0	0,00 €	
S8	Mesure et instrumentation (Labview)	0		12	4	1	13,00	676,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Intelligence artificielle et data mining	0	0	16	4	1	15,67	814,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Gestion et qualité de l'énergie électrique	0	0	8	20	1	30,33	1 577,33 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Testabilité des circuits intégrés	24	8	8	0	1	49,33	2 565,33 €	MESI+SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S9	Compatibilité électromagnétique	8	0	4	0	1	14,67	762,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M2 SEME support
S9	Projet intégrateur de M2 SEME	0	16	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	
S9	Projet intégrateur partie 2	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	MESI	0	0,00 €	100	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 SEME	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	SEME	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 MESI	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	MESI	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
	TOTAL										**6 682,00 €**		**6 205,33 €**		**12 887,33 €**		**936,00 €**	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

■ SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie
Dénomination du DU : Magistère de Sciences des Matériaux
Date d'approbation par le Conseil de composante : 16 Avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Il s'agit de la première année de fonctionnement du Magistère Sciences des Matériaux Il n'ouvrira que dans sa première année (L3 Sciences de la Matière) en septembre 2026

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 10

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Oui**
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **Licence de Physique, parcours Sciences de la Matière** (L3), **Master Sciences et Génie des Matériaux** parcours **IMN** et parcours **DSMI** (M1, M2)

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **22HTD**
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*		Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat : **Le magistère est nouveau**

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :* ***Sans objet***

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale DU 1ere Année Sc Matériaux	5	0
Formation Initiale DU 2eme Année Sc Matériaux	0	0
Formation Initiale DU 3eme Année Sc Matériaux	0	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	53

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1166	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	1166	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)		-1166	0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ■ MASTER ■

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
1ERE ANNÉE MAGMATÉRIAUX	116	PY2RU1
2 ERE ANNÉE MAGMATÉRIAUX		
3 ERE ANNÉE MAGMATÉRIAUX		

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ☐ ou NON ■

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Fonctionnement de la 1ere année uniquement (L3)
Frais spécifiques (50€) supportés par la composante au démarrage du diplôme (les deux premières années)
Objectifs de nombre d'étudiants : 10 par an